

Conditions Générales du Programme de Parrainage de Wissen International

Le présent document a pour objet de définir les conditions générales applicables au programme de parrainage de Wissen International. En participant au programme, le parrain et le filleul acceptent l'intégralité des conditions stipulées ci-dessous.

1. Objet du Programme de Parrainage

Le programme de parrainage vise à encourager l'inscription de nouveaux apprenants tout en récompensant le parrain pour sa contribution. Selon les différentes situations du parrain, des avantages spécifiques sont accordés à ce dernier et à son filleul.

2. Conditions d'avantage du Programme

Les avantages liés au programme varient en fonction du statut du parrain, et sont répartis comme suit :

Cas 1 : Le parrain a une formation en cours

Le parrain qui suit actuellement une formation chez Wissen International peut bénéficier des avantages suivants :

- **Pour le parrain** : Un volume de formation supplémentaire est accordé à partir de 20 heures de formation. Ce bonus est attribué par tranche de formation :
 - 2 heures de formation supplémentaires pour les formations dont la durée est comprise entre 20 et 29 heures.
 - 3 heures de formation supplémentaires pour les formations dont la durée est comprise entre 30 et 39 heures, et ainsi de suite.
- **Pour le filleul** : Le filleul bénéficie également de volume supplémentaire, à partir de 20 heures de formation, dans les mêmes conditions que le parrain.

Exemple : Si un parrain a suivi 25 heures de formation, il recevra 2 heures supplémentaires. Si le filleul s'inscrit également à une formation de 25 heures, il recevra aussi 2 heures supplémentaires.

Cas 2 : Le parrain a terminé sa formation

Le parrain ayant terminé sa propre formation chez Wissen International pourra bénéficier des avantages suivants :

- **Pour le parrain** : Un accès de 12 mois à la plateforme e-learning de Wissen International pour continuer son apprentissage à son rythme.
- **Pour le filleul** : Le filleul bénéficie d'un volume de formation supplémentaire, dans les mêmes conditions que celles décrites dans le Cas 1.

Exemple : Un parrain ayant terminé sa formation en 25 heures bénéficiera d'un accès de 12 mois à la plateforme e-learning, et le filleul qui suit une formation de 30 heures, bénéficiera d'un bonus de 3 heures supplémentaires.

Cas 3 : Le parrain est formateur pour Wissen International

Un parrain qui est également formateur au sein de l'organisme bénéficie des avantages suivants :

- **Pour le parrain** : Une prime de 5% du budget HT de la formation, payable en deux fois :
 - 50% au moment du démarrage de la formation,
 - 50% en fin de formation.
- **Pour le filleul** : Le filleul bénéficie d'un volume de formation supplémentaire, selon les mêmes critères que dans le Cas 1 et Cas 2.

Exemple : Si un parrain formateur a un filleul inscrit à une formation dont le budget est de 2 000 € HT, il recevra une prime de 5% de ce montant, soit 100 € (en deux versements de 50 €).

3. Conditions Générales

- Le parrain doit être inscrit à une formation ou avoir effectué une formation chez Wissen International pour pouvoir bénéficier des avantages du programme de parrainage.
- Le filleul doit s'inscrire à une formation validée par Wissen International dans le cadre du programme pour que le parrain bénéficie de ses avantages.
- Les formations d'une durée inférieure à 20 heures ne sont pas éligibles au programme de parrainage et ne permettront pas au parrain et au filleul de bénéficier des avantages liés à ce programme.
- Les avantages relatifs au volume de formation supplémentaire ne sont pas monétisables et ne peuvent être échangés contre une réduction de prix sur la formation.
- Le parrain et le filleul doivent respecter les conditions de paiement de la formation pour bénéficier des avantages liés à ce programme.
- Les primes versées au parrain formateur (Cas 3) sont soumises à la condition que la formation soit soldée par le filleul. Si la formation est annulée, aucune prime ne sera versée. Si la formation est non-terminée, une prime sera calculée au prorata des heures réellement effectuées. Le montant de ces primes est exprimé en salaire brut ou TTC selon le statut du formateur.
- Le programme de parrainage est valable pendant toute la durée de la formation de chaque participant et peut être cumulé sans limite.

4. Modification et Résiliation du Programme

Wissen International se réserve le droit de modifier, suspendre ou résilier le programme de parrainage à tout moment, sans préavis. Dans ce cas, les participants seront informés de toute modification ou résiliation en temps utile.

5. Responsabilité

Wissen International n'assume aucune responsabilité en cas de non-remise des avantages pour des raisons liées à des erreurs dans l'inscription ou à des retards de paiement. Les avantages seront accordés uniquement si toutes les conditions sont remplies et si la formation est soldée.

6. Législation applicable

Le Parrain et le Filleul s'engagent à respecter les obligations légales relatives à la protection des données personnelles, telles que définies par la **Loi Informatique et Libertés** du 6 janvier 1978, et le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** (UE 2016/679). Toute information personnelle collectée dans le cadre du Programme sera traitée conformément à la politique de confidentialité de l'Organisme.

7. Acceptation des Conditions

En participant au programme de parrainage, le parrain et le filleul acceptent expressément les présentes conditions générales.

Pour toute question ou demande d'information supplémentaire, veuillez nous contacter à info@wissen.fr